

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/04/2011  
Réception par le Prefet : 19/04/2011  
Publication : 21/04/2011



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP 2011-4-3-2

Séance du vendredi 15 avril 2011

### REPLACEMENT DES POTEAUX SUR LES ITINERAIRES CYCLABLES PROGRAMME A171

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG 2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve les études d'avant projet de remplacement des poteaux sur les itinéraires cyclables, le choix des caractéristiques techniques présentées et l'estimation du coût prévisionnel des travaux d'un montant de 200 000 € TTC. Les dépenses seront imputées au programme A171.

LE PRESIDENT  
Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président

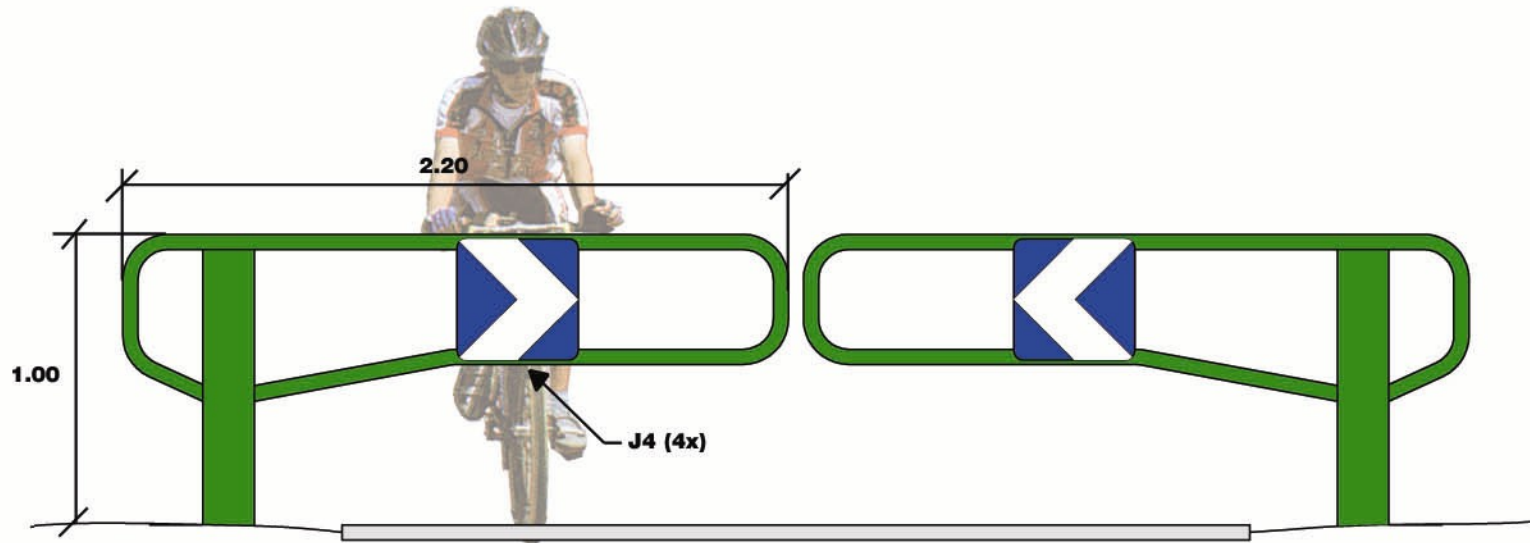
Rémy WITH

Adopté  
voix contre  
abstentions

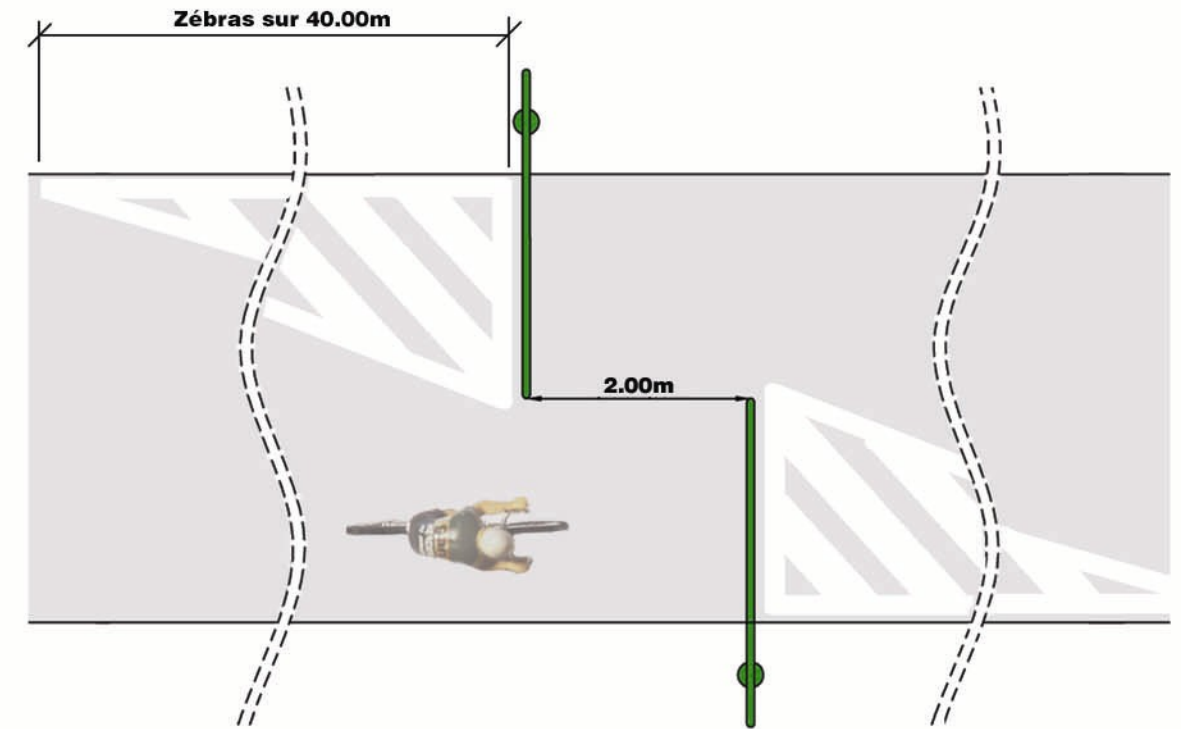
# SCHEMA D'IMPLANTATION DES DEMI-BARRIERES

## Implantation en quinconce

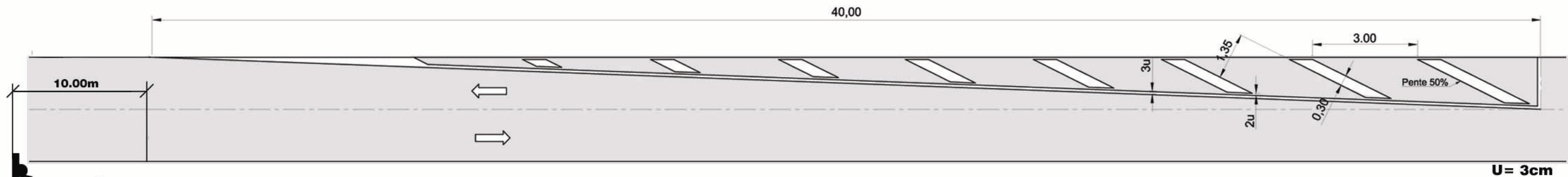
Vue de face



Vue de dessus



Détail des zébras



A14 + M9z à 10m  
du zébra